

minents qu'il lui avait rendus et faisant ressortir les grandes leçons qui se dégagent de sa longue et honorable carrière. Sa Grandeur rendit particulièrement hommage à son esprit de foi, à sa probité et à son intégrité : qualités qu'il tenait de sa race et que les traditions de famille et l'éducation de collègue avait si heureusement développées en lui.

Après avoir parlé en français, Monseigneur parla en anglais et remercia tous ceux qui avaient bien voulu apporter à l'illustre défunt le témoignage de leur estime et de leur sympathie. Il indiqua les leçons que nous enseigne la mort et insista sur la nécessité de vivre de la vie de la foi.

Le nom de cet homme de bien et de ce magistrat intègre, dont la carrière fait tant d'honneur à notre foi et à notre nationalité dans les provinces de l'Ouest, est déjà inscrit en lettres d'or dans nos annales et son souvenir demeurera entouré d'une auréole de respect et de vénération. Puisse Celui qui juge les juges lui accorder bientôt le lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix !

Nous réitérons à Lady Dubuc et à sa famille éplorée l'expression de nos respectueuses et cordiales sympathies.

#### UN DIGNE SUCCESSEUR DU CARDINAL PIE.

On sait à quel degré d'acuité en est la lutte pour l'école libre en France. Le Gouvernement prépare une série de lois pour achever d'enlever à l'Église et aux parents les dernières bribes de liberté sous prétexte de défendre les écoles laïques, c'est-à-dire impies et antireligieuses. Or, en face de ces éventualités, S. G. Mgr Humbrecht, évêque de Poitiers, tient le langage suivant, digne du vaillant cardinal Pie, dont il est l'un des successeurs :

“ Dans notre diocèse, trois cent trente-sept écoles apprennent aux enfants chrétiens non seulement la lecture, l'écriture et le calcul, mais aussi le respect de Dieu et de l'Église, la soumission à la foi et à la morale et l'amour de la patrie. Grâce à la générosité des fidèles et au bon sens des parents, la plupart sont florissantes et remportent les plus beaux succès. Nous entendons les garder chrétiennes quoiqu'il puisse arriver, et au prix de tous les sacrifices. S'il le faut, ayant pleine confiance en la grâce de Dieu, nous les défendrons jusqu'à la mort. Nous en avons pris l'engagement au congrès de Beauchesne, le 30 septembre dernier; nous le redisons à tous les chefs de famille chrétiens de notre diocèse: la résistance aux lois en projet est pour nous un devoir sacré, nous le mettons au-dessus de la vie, nous le remplirons malgré tout. Si nos écoles sont attaquées par la force, nous espérons bien trouver, pour les défendre, des soldats intrépides dans le pays que le régime de la terreur n'a pas encore effrayé et qui récemment a fait échec aux inventaires des églises.”